

# La réduction des résidus ultimes

Présentation de STOP au  
Bureau d'audiences publique sur l'Environnement  
Le 26 mai, 2021

L'intérêt du groupe écologiste montréalais STOP pour l'élimination et le recyclage des déchets remonte à ses débuts, en 1970.

Il a présenté des mémoires au BAPE concernant le projet Stablex en 1981, et le LET de Lachenaie en 2003. Plus récemment, STOP a témoigné sur les matières résiduelles devant la Commission de l'environnement de la Communauté métropolitaine de Montréal en 2019 et devant la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de Montréal en 2020.

C.P. 355, Succ. « H », Montréal H3G 2L1



1

364

P



NP



DM58.1

L'état des lieux et la gestion des résidus  
ultimes

6212-03-124

## STOP

# La problématique



Les problèmes fondamentaux des résidus ultimes sont plutôt liés à l'inefficacité de la mise en œuvre du cadre des 3R-V, entériné maintenant dans la *Loi sur la qualité de l'environnement*, qui mène à l'élimination d'énormes quantités de résidus.

Les producteurs de résidus se concentrent sur les coûts. Être « vert » est secondaire. C'est pourquoi leur approche habituelle, de simplement se débarrasser des matières résiduelles, doit devenir plus coûteuse.

Il existe des instruments économiques qui pourraient réellement réduire la demande d'enfouissement, et encourager davantage le recyclage, et ainsi contribuer à l'économie circulaire.

# Des pas dans la bonne direction



- 🌱 L'année dernière, le gouvernement a dévoilé une nouvelle *Stratégie québécoise de valorisation de la matière organique (SQVMO)* qui vise à « favoriser le changement grâce à de forts incitatifs économiques ». La Stratégie propose
  - ▶ une hausse générale des redevances à 30 \$/tonne, avec une augmentation annuelle subséquente de 2 \$/tonne
  - ▶ de nouvelles redevances, au tiers du coût des redevances pour l'élimination des matières résiduelles régulières, pour le depot des matières de recouvrement
- 🌱 STOP appuie ces mesures, mais considère que le gouvernement doit être plus exigeant s'il désire avoir un effet significatif sur l'évolution du problème.

# Le scandale des matières de recouvrement (1)

Le MELCC considère le problème à l'envers, escamotant la valeur de ces ressources rares qui sont les LETs

En revanche, les matières de recouvrement sont de plus en plus abondantes, résultant dans « l'élimination déguisée », qui n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie

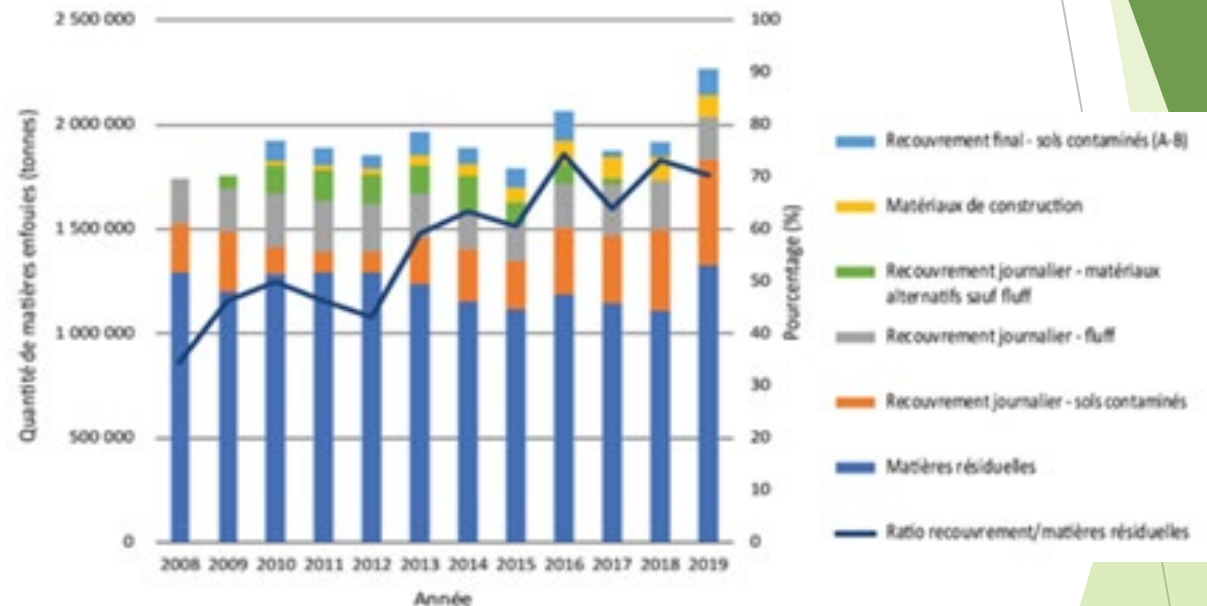


Figure 1. Quantités de matières enfouies annuellement au lieu d'enfouissement technique de Lachenaie de 2008 à 2019. Les matières résiduelles conventionnelles (principalement matières résiduelles municipales soumises à des redevances), indiquées en bleu, sont relativement constantes. Les autres matières sont toutes considérées comme des matières de recouvrement.

Source : BAPE, Rapport 359, Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie, janvier 2021, Figure 4

5/10/2019

# Le scandale des matières de recouvrement (2)

- ♻️ L'utilisation de matières résiduelles pour le recouvrement journalier n'apporte pratiquement aucune valeur et représente même une énorme perte de valeur, puisque les matières sont retirées du cycle de production.
- ♻️ La quantité appropriée de matières de recouvrement journalier doit être limitée par la réglementation.
- ♻️ Si les fournisseurs soumissionnaient pour fournir les matières de recouvrement requises, l'effet serait triple :
  - ▶ aucune incitation à faire de « l'élimination déguisée ».
  - ▶ une incitation financière importante à trouver d'autres moyens de créer de la valeur
  - ▶ le Fonds vert du Québec recevrait plus de fonds.
- ♻️ C'est le marché qui établirait la redevance qui trouverait l'équilibre entre l'offre et la demande



# Hausse générale du taux des redevances



STOP appuie une augmentation immédiate tel que proposé dans la SQVMO, mais recommande une augmentation plus rapide par la suite

Si les redevances étaient augmentées de 20 % (non-composé) chaque année pendant 10 ans, cette mesure créerait une incitation significative à augmenter le recyclage, et générerait plus d'argent pour le Fonds vert.

Une telle période d'ajustement est nécessaire :

- ▶ En sachant que les redevances vont augmenter, les producteurs et les spécialistes en traitement de matières résiduelles pourraient évaluer le moment où ils devraient introduire de meilleures technologies; il leur faudrait plusieurs années pour acheter et installer l'équipement requis ou apporter des changements à leurs procédés.

# L'incinération est un procédé d'élimination - C'est aussi un danger pour l'environnement

« L'élimination zéro » (vraiment « enfouissement zéro ») n'est pas un objectif de la *Politique québécoise*

**La valorisation énergétique ne se qualifie pas comme recyclage. Il s'agit en fait de l'utilisation finale et de la destruction**

Les déchets mélangés brûlent de façon inefficace : toute matière toxique résiduelle est rejetée dans l'air que les gens respirent et produit des substances cancérigènes comme les dioxines et les furannes

- ▶ C'est vrai également pour l'incinérateur des boues, où les limites de la norme pour certaines substances toxiques sont dépassées
- ▶ L'incinération produit aussi des émissions de gaz à effet de serre

STOP recommande fortement qu'on abandonne l'objectif appelé « élimination zéro » pour se concentrer sur la réintégration des matières résiduelles dans le cycle de production





**Merci de nous avoir donné l'occasion d'exprimer  
notre point de vue sur  
L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes  
STOP se fera un plaisir de répondre à vos questions**

8

**STOP**

5/10/2019  
C.P. 355, Succ. « H », Montréal H3G 2L1